

STAGES D'ÉTÉ EN RECHERCHE 2020

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDIANTS : ADMISSIBILITÉ AUX STAGES DE RECHERCHE 1^{ER} CYCLE

- Étudiants inscrits dans un des programmes de 1^{er} cycle de la Faculté de Médecine de l'Université Laval : médecine, physiothérapie, ergothérapie, kinésiologie ou sciences biomédicales.
- Les étudiants ayant **déjà débuté** un programme de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ne sont pas admissibles aux stages
- Les étudiants ayant déjà fait un premier stage d'été de 1^{er} cycle peuvent effectuer un 2^e et un 3^e stage si désiré.

OBJECTIFS DES STAGES DE RECHERCHE

Les objectifs des stages de recherche sont décrits sur le portail des cours sous les sigles MED 1102 (stage 1) pour les étudiants du programme de médecine. Les étudiants des autres programmes doivent référer à leur direction de programme respective.

PROJETS DE RECHERCHE

Le cahier contenant la liste des projets offerts cet été est joint au courriel d'annonce des stages d'été. Les étudiants peuvent avoir déjà trouvé un milieu de stage valide ne faisant pas partie du fichier. Ceux-ci doivent suivre tout de même toutes les instructions relatives à l'inscription et à la participation au concours de bourses.

DURÉE DU STAGE

Le stage est d'une durée de 8 à 10 semaines (au moins 35h/sem) ou l'équivalent temps plein pour toute la session universitaire d'été pour les étudiants du programme de médecine. Les étudiants des autres programmes doivent référer à leur direction de programme pour les exigences de leur stage.

PROCÉDURE DE PARTICIPATION

- Le cahier des stages offerts est maintenant disponible pour consultation;
- Les étudiants consultent le cahier de projets de recherche proposés par les professeurs-chercheurs et identifient un ou plusieurs stages qui les intéressent.
- Les étudiants contactent et rencontrent rapidement les professeurs-chercheurs responsables des projets qui les intéressent. Il est possible que les professeurs-chercheurs rencontrent plus d'un étudiant candidat pour faire un choix. Les étudiants peuvent également contacter plus d'un chercheur.
- Lorsque le milieu de stage est identifié avec l'accord du professeur-chercheur et de l'étudiant, ce milieu de stage est alors réservé pour l'étudiant et ne sera pas offert à un autre étudiant.

LORSQUE LE MILIEU DE STAGE EST IDENTIFIÉ OFFICIELLEMENT PAR L'ÉTUDIANT ET LE CHERCHEUR :

Pour soumettre sa candidature au concours **tous les étudiants de tous les programmes d'études doivent** remplir ce formulaire électronique **avant le 22 mars 23h59** en cliquant sur le lien suivant:

<https://www.limesurvey.cifss.ulaval.ca/index.php/695952/lang-fr>

ATTENTION : Ces documents seront à déposer lors de la complétion du formulaire en ligne. **Aucun document ne sera accepté après le 22 mars 23h59.**

- Une copie de votre relevé de notes à jour;
- Une lettre de motivation (maximum 1 page, double interligne);
- Une lettre de votre superviseur qui confirme votre stage d'été.

Le choix du projet de recherche n'est pas limité à ceux qui sont présentés par le vice-décanat à la recherche et aux études supérieures.

Un étudiant qui **a déjà identifié** lui-même un professeur-chercheur avec un projet de recherche admissible (stage déjà apparié) n'aura bien entendu pas à consulter le cahier d'offres de stages, **mais devra quand même remplir le formulaire électronique du concours et suivre les mêmes échéanciers.** L'étudiant ne doit pas assumer qu'il est inscrit automatiquement et doit suivre les procédures en soumettant son dossier.

INSCRIPTION AU STAGE DE RECHERCHE POUR L'ÉTÉ

- Pour respecter les règles d'assurabilité et de sécurité des centres de recherche, les étudiants doivent **OBLIGATOIREMENT** faire créditer leur stage de recherche.

- Communiquer avec une agente en gestion des études de votre programme pour compléter les étapes de l'inscription au stage de recherche pour la session d'été, selon les modalités de votre programme. **La participation au concours ne remplace pas les démarches à compléter pour s'inscrire au stage.**
- Les étudiants du programme de médecine doivent s'inscrire au cours MED-1102 (Stage de recherche I, 3 crédits) à la session d'été. Ils doivent remplir le formulaire de « Demande d'inscription Stage de recherche » disponible sur le site Info_programme sur monPortail et le transmettre à l'adresse suivante : preexternat@fmed.ulaval.ca.

Les étudiants en médecine devront aussi s'inscrire à la session d'automne au cours MED-1103 (Introduction à la présentation scientifique, 1 crédit) pour participer au Colloque des stages de recherche qui aura lieu vers le 13 novembre 2020. Sur réserve du nombre de places disponibles, les étudiants ayant déjà réussi cette activité pourront se réinscrire. À noter que **tous** les récipiendaires du concours de bourses des stages d'été en recherche devront obligatoirement participer au Colloque.

- Les étudiants des programmes autres que le doctorat en médecine doivent suivre les instructions de leur programme et s'inscrire au cours reconnaissant et encadrant cette activité dans les programmes de kinésiologie, d'ergothérapie, physiothérapie et de sciences biomédicales. **La participation au concours ne remplace pas les démarches à compléter pour s'inscrire au stage.**
- L'inscription au cours est la responsabilité de l'étudiant. Un étudiant non inscrit ne pourra pas faire son stage.

EN RÉSUMÉ :

1. CONSULTEZ LE CAHIER DE STAGE
2. CONTACTEZ LES CHERCHEURS
3. IDENTIFIEZ VOTRE STAGE
4. REMPLISSEZ LE FORMULAIRE ÉLECTRONIQUE DU CONCOURS AVANT LA DATE LIMITE ET CONSULTEZ LE GUIDE POUR LES INSTRUCTIONS AU CONCOURS DES STAGES DE RECHERCHE.
5. INSCRIVEZ-VOUS AU COURS CORRESPONDANT AU STAGE

INFORMATION

Dirigez vos demandes d'information à l'adresse suivante :
stagerecherche-premiercycle@fmed.ulaval.ca